

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 21 Mars 2016

Statistiques Accidents du travail et maladies professionnelles

► Résultats 2014 : accidents du travail
PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Avec beaucoup de retard, lié à un changement de référentiel, la Caisse Générale de Sécurité Sociale de La Réunion publie les résultats 2014 en ce qui concerne les risques professionnels.

L'année 2014 se caractérise par une forte augmentation par rapport à 2013 du nombre des déclarations (8.238 en 2013 à 9.055 en 2014), mais une légère diminution du nombre des accidents du travail avec arrêt (de 3.818 à 3.791). Les maladies professionnelles indemnisées sont du même ordre qu'en 2013 (183 maladies avec arrêt, pour 176 en 2013, et 44 maladies avec incapacité permanente, pour 42 en 2013).

L'agroalimentaire avec la grande distribution émerge comme la filière où la fréquence des accidents du travail est la plus importante. Le nombre des maladies professionnelles y est également le plus élevé.

Les résultats montrent également l'émergence de la filière « Soins », du fait des risques rencontrés dans le secteur médicosocial.

A l'opposé, l'automobile poursuit une décroissance continue alors que la fréquence des sinistres dans le BTP n'évolue pratiquement plus.

En ce qui concerne les coûts, l'année 2014 se révèle comme un relativement bon cru : les coûts des sinistres y sont en diminution. Les accidents du travail et maladies professionnelles retrouvent leur niveau de 2011, et les accidents du trajet celui de 2010.

Contact presse : Suzanne BOUNEA - Responsable Service Communication
0262 40 33 70 - suzanne.bounea@cgss.re



Caisse Générale
de Sécurité Sociale
de La Réunion
www.cgss.re

